



Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1358 - 23 mars 2023

FRUITS, LÉGUMES ET POMMES DE TERRE

Le plan de souveraineté présenté au Salon de l'agriculture

Le 1^{er} mars, le ministre de l'Agriculture a lancé, en présence des filières concernées, la reconquête de la souveraineté en fruits, légumes et pommes de terre.

« On voit bien que sur les fruits et légumes, nous avons une perte de souveraineté évidente » a constaté Marc Fesneau. L'idée initiale du plan de souveraineté a été lancée entre les deux tours de l'élection présidentielle, l'an dernier. Durant les mois de juin à septembre, les filières ont été sollicitées pour établir des constats. Ceux-ci ont été présentés fin septembre 2022, date à laquelle les travaux de construction du plan ont réellement commencé dans le cadre d'une concertation entre les différents services de l'État et plus de 130 professionnels. Ce qui permet au ministre de revendiquer que ce plan puisse « être un engagement réciproque. Nous devons être au rendez-vous de la promesse qui a été faite ». Au final, ce sont 40 fiches, 122 mesures, 12 leviers, et 1 objectif : gagner 5 points de souveraineté en fruits et légumes d'ici 2030 et enclencher une hausse tendancielle à 10 points d'ici 2035, en développant des méthodes de production durable et en engageant la dynamique de reconception des systèmes de production pour réduire l'usage des produits phytosanitaires et leur impact environnemental. Dès 2023, 200 millions d'euros, dont au moins 100 millions du guichet agro-équipements,



> Francisco Moya, président du CNIPT et Arnaud Delacour, président du GIPT, réagissent au plan de souveraineté.

sont mis sur la table. Un déploiement du plan est prévu jusqu'en 2030 avec une maximisation de l'enveloppe dédiée à la recherche-développement et innovation. Le principe d'accès à ces financements est celui d'appel à projets. Certes, le plan est principalement orienté vers le secteur des fruits et légumes frais et c'est logique car Interfel, a été très proactive dans la construction du plan. L'interprofession n'a pas manqué de saluer des « mesures fortes » qui « témoignent d'une véritable prise de conscience du gouvernement, sans occulter les difficultés conjoncturelles réelles rencontrées par certaines productions ». Certaines de ces mesures concerneront aussi les filières pommes de terre qui participeront activement à la mise en place du plan. Car le secteur a également participé aux travaux. Les familles professionnelles des deux interprofessions, CNIPT et GIPT, ont ainsi été intégrées dans les différents groupes de travail.

(Suite page 2)

À DÉCOUVRIR

Fruits, légumes et pommes de terre

1-2

Le plan de souveraineté présenté au Salon de l'agriculture

Production européenne

3

Inquiétudes pour la disponibilité de surfaces en frais

Marchés

4

Un effet Ramadan attendu

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.
Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

(Suite de la page 1)

En dehors des mesures strictement fruits et légumes (modernisation et décarbonation du parc de serres, renouvellement et renforcement de la résilience des vergers), le plan doit également permettre d'investir dans la rénovation ou la construction d'agroéquipements innovants et économes en énergie ; de développer la recherche-développement et l'innovation. Il vise également à améliorer la protection des cultures. Les filières pommes de terre sont éligibles à ces dispositifs. Les présidents des deux interprofessions ont réagi plutôt favorablement à la présentation du plan. Même si Francisco Moya, président du CNIPT, n'a pas manqué de s'interroger « sur l'absence du mot pomme de terre dans le titre du plan ». « *Lorsqu'on parle de pommes de terre, on parle du premier exportateur mondial, on parle d'une filière autosuffisante, citée en exemple pour sa capacité à segmenter* » a-t-il ajouté. « *Nous devons continuer à garder la même trajectoire* ». Car il y a quelques nuages à l'horizon de la souveraineté. Le président du CNIPT a ainsi évoqué les difficultés de la filière plants : « *15 % de la filière plants risque de disparaître* ». Quant au secteur de la féculé, « *il est en danger de mort* ». Et même pour le frais, il y a « *énormément d'inquiétudes* ». La baisse de la consommation a atteint - 15 % en 2022. Les producteurs de pommes de terre de primeur doivent de leur côté affronter une baisse de la production. Ce secteur « *souffre du manque d'alternatives aux emballages plastiques* ». « *Nous sommes importateurs nets de 300 millions d'euros de pommes de terre transformées* » a rappelé pour sa part Arnaud Delacour, président du GIPT. Quant à la féculé, comme Francisco Moya, il a insisté sur une filière « *en véritable danger de mort* ». Plus généralement, il s'est dit décidé à travailler « sur l'adaptation de la filière au changement climatique ». Mais pour cela, « *il faut de l'argent* ». « *Le pas de temps agricole est un pas lent. Il faut un peu de courage politique. Si on veut avoir des industriels en France, il faudra leur garantir un approvisionnement en matières premières. Sinon, ils ne viendront pas, ils n'investiront pas* ».

Le plan a été construit autour de 4 axes : protection des cultures ; compétitivité, investissements et innovation en faveur d'une production durable, et décarbonée ; recherche, innovation, expérimentation et formation ; dynamisation de la consommation de fruits et légumes dans le modèle alimentaire.

Concernant l'axe 1, la mise en œuvre sur le terrain de nouvelles stratégies de protection des cultures nécessite du temps reconnaît le

ministère. Le contexte est connu : la production doit faire face au retrait progressif des autorisations des substances actives les plus préoccupantes sans qu'il y ait forcément des solutions alternatives.

Le plan propose d'identifier précisément les usages les plus menacés, d'activer, à court terme, les leviers règlementaires ou d'autorisations de mise sur le marché et d'avoir une action coordonnée associant la recherche et l'innovation pour le déploiement d'alternatives adaptées aux besoins des filières. « L'ensemble de ces mesures participera à une meilleure protection des cultures par un élargissement des moyens de lutte disponibles à court, moyen et long terme » précise le plan de souveraineté.

L'axe 2 veut s'attaquer à la compétitivité des filières concernées. Reconquérir de la souveraineté passera nécessairement par une augmentation de la production, mais en intégrant les enjeux d'adaptation au changement climatique. Le plan soutiendra notamment le développement du parc de serres dans le sens d'une production décarbonée, et la rénovation du verger français avec le recours à des variétés fruitières résilientes et adaptées au dérèglement climatique (stress hydrique et thermique, aléas climatiques, pression des ravageurs et réduction de l'usage de pesticides). L'axe 3 vise à soutenir et accélérer la recherche, l'innovation et l'expérimentation pour la filière fruits et légumes en travaillant sur plusieurs pistes : variétés résistantes, protection des cultures (recherche d'alternatives, connaissances des bioagresseurs) ; la réduction des intrants (eau, énergie, engrais azotés) ; l'automatisation, la robotisation et la mécanisation.

Enfin, le 4^{ème} axe du plan veut faciliter la consommation des fruits et légumes en soutenant la communication.

« *Je salue le travail de concertation mené depuis plusieurs mois par la filière et tous les acteurs pour qui cette thématique est importante, avec l'appui de mes équipes. Le plan issu de ces travaux met en évidence le lien entre la souveraineté alimentaire et la planification écologique. La stratégie est définie, je sais maintenant pouvoir compter sur l'ensemble des parties prenantes pour faire fructifier nos efforts collectifs pour une production plus forte, plus résiliente et plus durable. Il est impératif de produire plus et mieux, pour répondre aux besoins et attentes des consommateurs français et aux effets du changement climatique* » a conclu Marc Fesneau. ■

Olivier MASBOU

« *Lorsqu'on parle de pommes de terre, on parle du premier exportateur mondial, on parle d'une filière autosuffisante, citée en exemple pour sa capacité à segmenter. Nous devons continuer à garder la même trajectoire* » a déclaré Francisco Moya, président du CNIPT.



PRODUCTION EUROPÉENNE

Inquiétudes pour la disponibilité de surfaces en frais

Les pays producteurs de pommes de terre du Nord-ouest européen (zone NEPG*) s'interrogent déjà sur la physionomie de la prochaine campagne. Deux facteurs pèsent en faveur d'une hausse des surfaces : l'augmentation « historique » des prix des contrats ; et « l'inconstance » du marché des céréales. Reste à savoir si cette augmentation se produira réellement. « En raison du manque de terres à pommes de terre, des règles de la nouvelle PAC, ainsi que des réglementations reliées au Green Deal européen, il ne semble pas y avoir beaucoup de marge pour une expansion structurelle, notamment aux Pays-Bas et en Belgique » explique le NEPG. Conséquence, dans les 4 pays, et notamment en France, les gains de surface « proviendront du transfert du frais et de l'amidon vers l'industrie (frites et, dans une moindre mesure, chips) ». L'organisation pointe également d'autres freins à l'extension de surfaces de

potatoes de terre comme le manque de possibilités d'irrigation ou l'arrivée de nouvelles législations. Autre sujet de préoccupation, la perte de surface de production de plants qui pourraient atteindre les 5 000 hectares dans les 4 pays NEPG, plus l'Ecosse et le Danemark. « Les producteurs de pommes de terre de conservation s'inquiètent donc de la disponibilité de plants et du risque de hausse des prix à terme » ajoute l'organisation. « Si la superficie augmente significativement et que la récolte retrouve des niveaux de rendement plus conformes aux moyennes pluriannuelles, cela pourrait avoir des conséquences importantes pour le marché libre 2023/24, en lien avec le taux de couverture élevé de l'industrie, un scénario envisageable serait alors un faible intérêt d'achat pour les pommes de terre libres » conclut le NEPG. ■

Olivier MASBOU

* Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France.

AGENDA

26-27 avril 2023

Medfel

Perpignan

www.medfel.com 🍷

26 avril 2023

Assemblée générale de Felcoop

Paris

<https://www.felcoop.fr> 🍷

1^{er} juin 2023

Assemblée générale électorale de Fedepom

Paris

www.fedepom.fr 🍷

5-7 juin 2023

Congrès Europatat

Gdansk (Pologne)

www.europatatcongress.eu 🍷

14-15 juin 2023

Les Culturelles

Congerville-Thionville (Essonne)

www.lesculturelles.com 🍷

EN BREF...

FranceAgriMer

Un nouveau président pour le CS fruits et légumes

Membre du bureau de la FNPfruits, arboriculteur en Ardèche, Aurélien Soubeyrand est le nouveau président du Conseil spécialisé fruits et légumes de FranceAgriMer. Il succède à Patrick Trillon. Par ailleurs, Dominique Père (Fedepom) est nommé membre de ce même CS en remplacement de Francisco Moya.

PotatoEurope 2023

Déjà 150 exposants inscrits

L'édition 2023 de PotatoEurope aura lieu à Kain, à proximité de Tournai (Belgique) et se tiendra les 6 et 7 septembre prochains. L'évènement s'installera sur un terrain de 33 ha (couplé à un parking de 5 ha). Une zone de démonstration mettra à l'honneur les arrachages ainsi que les diverses opérations qui suivent (trans-

port, déterrage, mise en palox...). Les derniers développements en matière de plants, fertilisation ou encore produits phytosanitaires seront aussi présentés au public. Déjà près de 150 exposants sont inscrits annoncent les organisateurs (Fedagrim, avec le Carah, la Fiwap, le Pca, l'Ilvo et le Cra-w).

www.potatoeurope.be 🍷

Presse

Au sommaire de La Pomme de terre française



Le dernier numéro de La Pomme de terre française (n° 646, mars-avril 2023) vient de paraître. L'enquête est consacrée à la fertilisation : « des exigences de sobriété ». Le magazine revient sur les salons, Fruit Logistica à Berlin et le Salon international de l'agriculture à Paris. Le

Plan de souveraineté fruits, légumes et pommes de terre est largement détaillé. Un compte rendu de la Journée technique d'Arvalis est proposé. Le chapitre plants fait un point sur le commerce international et évoque l'AG du Comité Nord.

Salon

Sécheresse et souveraineté au programme de Medfel

Seul rendez-vous d'affaires du commerce des fruits, légumes et pommes de terre en France, Medfel se tiendra les 26 et 27 avril à Perpignan. Plus de 200 exposants sont déjà inscrits. Le programme de conférences s'attachera à soulever les questions du moment : sécheresse, agrivoltaïsme, remettre de la valeur dans l'alimentation... Deux grands témoins sont attendus : le sociologue, spécialiste de la ruralité, Jean Viard ; et l'agriculteur Jean-Marie Séronie.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 11

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5kg	740 (↗)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	386,67 (↗)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	493,33 (↗)

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	740 (↗)
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	750 (↗)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 11

Conservation France biologique	1050 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 11

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	510 (↗)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	450 (↗)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	430 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	480 (↗)

Rungis - Semaine 10

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	620 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	550 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Janvier 2023	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	139,6	+ 13 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Janvier 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	223,2	+ 4 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7,5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 9 et 10
Consommation polyvalente	404,5 (↗)
Chair ferme blanche	402,5 (↗)
Chair ferme rouge	384 (↗)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Février 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	132,62	+ 14 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Février 2022	Février 2023	Évol. fév. 2023 vs fév. 2022
Eau / vapeur / rissolées	1,33	1,44	+ 8 %
Four	1,10	1,40	+ 27 %
Frites	1,14	1,37	+ 20 %

Source : Base d'évaluations : 278 points de vente et 3 379 références en février 2023, 265 points de vente et 3 059 références en février 2022

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 10

Frites 40 mm+	290-305 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	225-240 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 10

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	300 (=)
--------------------------------------------------------	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 9

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
----------------------------------------------------------------------	-----

Un effet Ramadan attendu

Un certain statu quo du marché s'observe à l'échelle nationale. Les rayons des magasins se caractérisent par un bel assortiment, reflet de la richesse des offres pour séduire des consommateurs dans leur diversité. Le mois du Ramadan, qui s'ouvre cette semaine, pourrait booster les ventes des magasins, notamment sur des formats familiaux et des offres adaptées aux plats traditionnels (soupe, pommes de terre au four, à l'eau...). Cet effet Ramadan sur les ventes pourrait davantage bénéficier aux magasins situés en périphérie des villes. Les premières primeurs, produites en France sous abri, sont commercialisées, notamment celles en provenance de Noirmoutier, Bretagne et de Vallée du Rhône. Les volumes de ces primeurs restent cependant sporadiques à ce stade.

A l'export, le marché est dynamique, avec des prix qui s'orientent à la hausse (du fait d'un recul des disponibilités des stocks européens). Des pays comme l'Italie et l'Espagne sont moteurs sur le marché. La France doit cependant composer avec une concurrence qui s'installe, notamment avec les offres précoces de Méditerranée (Egypte notamment) positionnées sur des prix parfois inférieurs. Les disponibilités restantes de l'offre française devraient ouvrir encore des opportunités pour cette fin de saison.

Veille UE (semaine 11 - source : CNIPT d'après World Potato Markets)

Espagne : le gel de l'hiver a affecté les cultures de pommes de terre des régions de Cartagena et de Séville et l'impact sera probablement une baisse des calibres et du rendement moyen. La récolte pourrait commencer deux semaines plus tard que d'habitude, débutant à la mi-avril à Cartagena et à la mi-mai à Séville. Aucune estimation officielle n'a encore été publiée sur la superficie de pommes de terre précoce en Espagne cette année, mais elle pourrait être légèrement inférieure à celle plantée en 2022, en considérant les importations de plants en provenance des Pays-Bas (inférieures de 2,1 % à l'an dernier), qui représentent environ 40 % du total des plants utilisés en Espagne.

Portugal : la superficie n'a été que de 14 000 ha en 2022, soit le chiffre le plus bas enregistré. Le président de l'association portugaise des pommes de terre, Porbatata, Sérgio Ferreira, a déclaré que la prévision est à une hausse des surfaces plantées pour 2023, notamment dans le centre et le nord du Portugal. Cependant, il n'est pas certain que cette légère hausse soit suffisante pour compenser la réduction attendue dans le sud du Portugal. Le début de la récolte de pommes de terre au Portugal pourrait être retardé de deux semaines, commençant au milieu du mois de mai.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef:

Florence Rossillion

Conception graphique:

Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution

ISSN n° 0991-3351

